DOSSIER DE CANDIDATURE

à remplir et à renvoyer avant le 25 février 2019



LES TROPHÉES DES JUGES, ARBITRES ET OFFICIEL(LE)S 2018

Sur proposition de leur club peut être nominé(e)s des juges, arbitres et officiel(le)s Saint-Paulois(es) fortement investi(e)s et ayant officié au niveau international, national et/ou régional (niveau à justifier) et permettant ainsi le développement qualitatif de l'arbitrage de leur discipline - 1 par club.

Pour que les candidatures soient recevables, les juges, arbitres et officiel(le)s doivent :

- être résident(e)s à Saint-Paul et être licencié(e)s dans un club sportif affilié à l'OMS en 2018 et 2019 ;
- juger une discipline sportive reconnue par le Ministère des Sports ;
- joindre une copie du diplôme officiel d'arbitre, juge ou officiel(le).

La Commission de sélection des Trophées étudiera les candidatures et fera des propositions au Comité Directeur de l'OMS de Saint-Paul qui statuera.

LE CLUB - À REMPLIR PAR LE/LA PRÉSIDENT(E)

Nom de l'association :			
Président(e) :			
Référent(e) :			
Adresse :			
Téléphone :			
E-mail :			
Disciplines sportives :			



DOSSIER DE CANDIDATURE

à remplir et à renvoyer avant le 25 février 2019





LE JUGE, ARBITRE, OFFICIEL(LE) - À REMPLIR PAR LE/LA PRÉSIDENT(E)

Cachet de l'association :

Dossier de candidature complété et attestation officielle du résultat à envoyer :

Office Municipal des Sports de Saint-Paul

- adresse postale: 165 boulevard du front de mer - 97460 Saint-Paul

- e-mail: contact@oms-saintpaul.re

Signature du/de la Président(e):

Attention : les associations sportives saint-pauloises proposant des candidats doivent être affiliées à l'OMS de Saint-Paul en 2018 et 2019. **Bulletin d'adhésion 2019** disponible sur notre site internet :

www.oms-saintpaul.re

